

Septembre 2007

## DES AVANTAGES FISCAUX POUR L'OBTENTION DE SES DROITS A LA RETRAITE

### Une initiative signée Assistance Retraite

Fort de ses 20 années d'expertise en matière de conseil en stratégie de retraite, Assistance Retraite – qui commercialise ses prestations sous la marque Novelvy - a engagé depuis plusieurs années, en collaboration avec le cabinet fiscaliste français de référence, une démarche auprès de l'administration fiscale en vue de faire bénéficier ses clients d'un avantage fiscal au regard des dépenses engagées pour l'obtention de leurs droits à la retraite.

C'est aujourd'hui acquis.

L'administration fiscale a confirmé dans une lettre du 8 avril dernier concernant spécifiquement Assistance Retraite que *« les prestations d'assistance rendues aux assurés sociaux en vue de les aider à accomplir les démarches qu'ils sont tenus d'effectuer auprès des différents organismes de retraite pour obtenir la liquidation de leurs droits à pension contribuent à l'acquisition effective de ces derniers. Leur coût peut par suite être admis en déduction du montant imposable des pensions et rentes viagères à titre gratuit, à la condition d'être dûment individualisé et justifié »*.

**Ainsi, les honoraires réglés par les assurés sociaux pour l'assistance reçue au titre des opérations de Liquidation de Retraite peuvent être déduits du montant imposable des pensions qu'ils vont percevoir.**

### Le résultat de la démarche innovante d'Assistance Retraite

Cette initiative est à mettre au crédit du pionnier des sociétés offrant des prestations telles que Bilan Retraite ou Liquidation de Retraite.

Créée en 1986, Assistance Retraite est une société de conseil en stratégie de retraite qui a su développer depuis 20 ans une expertise rigoureuse pour apporter une vraie valeur ajoutée à la réflexion de tous ceux qui se penchent sur leur avenir à partir de l'âge de 55 ans.

Au travers de sa marque Novelvy, elle propose des prestations sur mesure, telles que :

- Bilan Retraite et Liquidation de Retraite
- Conseils personnalisés permettant de choisir le meilleur moment pour faire valoir ses droits à la retraite et de prendre les meilleures décisions en fonction de sa situation familiale.

**Sa spécificité réside en sa capacité d'innovation pour apporter des solutions permettant de faire gagner du temps et optimiser les revenus futurs de ses clients.**

C'est dans cette logique qu'elle a initié cette démarche auprès de l'Administration Fiscale.

#### Contact presse

Adeline Houël - SELF IMAGE

T. 01 47 04 12 50 – [ahouel@selfimage.fr](mailto:ahouel@selfimage.fr)

**Pour tout éclairage sur les questions touchant aux Retraites,  
des experts Novelvy sont à votre disposition**